[NL] Absence de protection d'une base de données immobilière par la loi néerlandaise relative aux bases de données

IRIS 2001-2:1/34

Shoba Sukhram
Institut du droit de l'information (IViR), Université d'Amsterdam

La cour d'appel de La Haye a décidé qu'une base de données en ligne mise en place par une association d'agents immobiliers et contenant des informations relatives à une propriété immobilière à vendre n'est pas protégée par la Databankenwet (loi relative aux bases de données). La Databankenwet, transposition de la directive européenne relative aux bases de données, requiert l'existence d'un "investissement substantiel" effectué par le propriétaire de la base de données. Considérant que la base de données, avant sa publication en ligne, avait été créée à des fins internes à l'association, la cour a estimé que celle-ci n'avait pas procédé à un investissement substantiel. En conséquence, le moteur de recherche ElCheapo, exploité par l'éditeur de presse hollandais De Telegraaf, ne peut pas se voir interdire l'extraction des données de la base en question.

Court of Appeal `s-Gravenhage, Judgement of 21 December 2000, case 00/1053, De Telegraaf v. NVM

Cour d'Appel de Gravenhage, arrêt du 21 décembre 2000, affaire 00/1053, De Telegraaf c. NVM

© Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe) 2026

© Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe) 2026